

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Retiré

AMENDEMENT

N° AC523

présenté par

Mme Calvez, M. Damien Adam, Mme Romeiro Dias, Mme Limon, Mme Dubré-Chirat, Mme Khedher, Mme Pitollat, M. Chalumeau, M. Cormier-Bouligeon, M. Maillard, M. Cellier, Mme Rixain, Mme Guerel, Mme Racon-Bouzon, Mme Pascale Boyer, Mme Janvier, M. Poulliat, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Cariou, Mme De Temmerman, M. Sempastous, Mme Vignon, Mme Chapelier, Mme Rossi, Mme Bureau-Bonnard, M. Marilossian, M. Vignal, Mme Charrière, M. Simian, Mme Marsaud, M. Claireaux, M. Buchou et M. Taché

ARTICLE 8

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Les enseignements de ces expérimentations sont portés à la connaissance de tous les personnels de l'Éducation nationale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre obligatoire la publicité des expérimentations afin qu'elles servent de base et d'exemple à d'autres acteurs susceptibles de se lancer dans ces mêmes expérimentations.

L'expérimentation dans le système éducatif connaît un développement quantitatif et qualitatif, preuve de la volonté des acteurs de l'éducation de participer au renouveau de nos établissements scolaires. L'expérimentation est l'occasion de tester de solutions nouvelles pour parvenir à une plus grande réussite éducative. Elle est également un moyen de favoriser la diversification des approches pédagogiques et de l'organisation des enseignements en fonction des besoins spécifiques des élèves. Chaque expérimentation constitue donc une richesse.

Toutefois, les résultats de ces expérimentations ne font généralement pas l'objet d'une publicité à l'échelle nationale. Les établissements n'ont pas connaissance des dispositifs innovants mis en place et de leurs résultats. Très peu d'échanges sont organisés afin d'enrichir les différentes initiatives, ou d'en affiner la méthodologie.

C'est pourquoi il apparaît essentiel de rendre la publicité des résultats obligatoire. Cela permettra de favoriser la dynamique d'innovation et l'engagement collectif en faveur de la réussite de tous les élèves.